

Déchetterie

Déchets

- › Acceptés : encombrants, déchets toxiques, batteries, huiles usagées, métaux, bois, gravats, emballages, cartons, végétaux, piles, textiles et déchets divers.
- › Non acceptés : pneus, bouteilles de gaz, déchets médicaux, ordures ménagères.
- › Pour les ménages, la quantité maximale hebdomadaire acceptée est de 1 m cube par jour et de 3 m cube par semaine.
- › Attention : la déchetterie d'Uzès n'accepte pas les déchets des professionnels.

Condition d'accès

- › La déchetterie est accessible à tous les habitants sur présentation d'une carte d'accès.
- › Apports gratuits pour les particuliers limités à 1m cube par jour et 4 m cube par semaine. Au delà les apports sont payants.

La carte d'accès :

Elle est obligatoire et gratuite. De plus, elle permet d'accéder à l'ensemble des déchetteries du SICTOMU. Pour l'obtenir, il vous faudra remplir sur place une simple fiche d'inscription, également [téléchargeable sur le site internet du SICTOMU](#) et fournir une photocopie de votre carte grise ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Cette carte est valable pour un foyer. En cas de perte ou si vous en désirez une deuxième pour le même foyer, il vous en coûtera 7 €.

Le SICTOMU

La déchetterie est gérée par le Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de la région d'Uzès, Sictomu.

Pour en savoir plus : www.sictomu.org.

CONTACT

<https://www.uzes.fr/demarches/proprete-environnement/dechetterie?>



DÉMARCHES

SICTOMU - Déchetterie Uzès

Rue de l'Alzon
Zac de Pont des Charrettes
30700 Uzès

📞 0466221370
0466229964

✉ communication@sictomu.fr

📄 VOIR LA FICHE

Déchetterie

Zac de Pont des Charrettes
Rue de l'Alzon
30700 Uzès

📞 04 66 22 32
70

📄 VOIR LA FICHE



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)